

**Espaces extérieurs de la résidence "Les Logis de Brunet" Chemin Puits de Brunet - 13600 La Ciotat
SA d'HLM ERILIA**

Aménagement et plan de financement

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 20%)	%	Plan de financement	Montant	%
Travaux			Financements		
réorganisation de l'entrée	69 050 €	45,29%	Ville de La Ciotat	40 000 €	26,24%
circulations piétonnes principales	40 000 €	26,24%	Département	40 000 €	26,24%
mise en place de mobilier urbain	6 000 €	3,94%	Autres (Métropole)	41 568 €	27,27%
jeux multifonctions	14 000 €	9,18%			
espace intergénérationnel	9 000 €	5,90%			
<i>sous-total</i>	138 050 €	90,55%	<i>sous-total</i>	121 568 €	79,74%
Honoraires (maîtrise d'œuvre)	14 400 €	9,45%	Autofinancement	30 882 €	20,26%
Total	152 450 €	100%	Total	152 450 €	100%

A la suite à une démarche participative formalisée par les ateliers urbains, qui a été engagée entre mai et septembre 2017 et menée en partenariat entre la Ville de La Ciotat, l'agence paysage Eric Giroud, le cabinet ADEUS et la SA d'HLM Erilia, un plan guide des actions à réaliser a été élaboré en 3 phases.

Dans le présent projet porté par la SA d'HLM Erilia, au sein de la résidence "Les Logis de Brunet", située en face de la zone commerciale à l'entrée ouest de la ville, il est proposé d'aménager en première phase les espaces libres de cette résidence afin :

- de remédier à la dangerosité de l'entrée de résidence, en réorganisant cet espace pour mieux appréhender l'entrée/sortie de véhicules (redimensionner la voirie, plateau surélevé piétons...);
- de créer des voies de circulation piétonne principale et secondaire reliant chaque entrée d'immeuble, ainsi que les résidences adjacentes ;
- d'installer du mobilier urbain (bancs, tables...) et d'accompagner un traitement paysager qualitatif ;
- de créer un espace de convivialité intergénérationnel et des jeux multifonctions pour les enfants.

Dans les étapes 2 et 3 de ce projet qui se dérouleront dans les 2 ans qui suivront cette première étape, il est prévu respectivement, de redimensionner le terrain de boules ainsi que l'espace de convivialité attenant, et aménager une voie verte avec mobilier urbain.

Démarrage des travaux: 01 décembre 2018

Livraison prévisionnelle: 01 décembre 2019

**Espaces extérieurs de la résidence "Les Matagots" Avenue Guillaume Dulac 13600 La Ciotat
SA d'HLM ERILIA**

Aménagement et plan de financement

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 20%)	%	Plan de financement	Montant	%
Travaux			Financements		
Espaces plantés et aires de jeux	61 400 €	40,21%	Ville de La Ciotat	40 000 €	26,20%
circulations piétonnes principales	33 000 €	21,61%	Département	40 000 €	26,20%
circulations piétonnes secondaires	43 900 €	28,75%	Autres (Métropole)	41 568 €	27,22%
<i>sous-total</i>	138 300 €	90,57%	<i>sous-total</i>	121 568 €	79,61%
Honoraires (maîtrise d'œuvre)	14 400 €	9,43%	Autofinancement	31 132 €	20,39%
Total	152 700 €	100%	Total	152 700 €	100%

A la suite d'une démarche participative formalisée par les ateliers urbains qui a été engagée entre mai et septembre 2017 et menée en partenariat entre la Ville de La Ciotat, l'agence paysage Eric Giroud, le cabinet ADEUS et la SA d'HLM Erilia, un plan guide des actions à réaliser a été élaboré en 3 phases.

Dans le projet porté par la SA d'HLM Erilia, au sein de la résidence "Les Matagots", il est proposé d'aménager en première phase les espaces libres de cette résidence afin :

- de créer des espaces résidentiels en coeur d'îlot dans une logique de convivialité douce et sans nuisance. Un aménagement dédié à la petite enfance est prévu dans la partie nord de la résidence qui est naturellement plus calme. L'espace central est dédié à l'aménagement d'un espace résidentiel (bancs, transats...). Une attention particulière sera portée sur la possibilité de circulation en vélos pour les enfants.
- de réhabiliter les cheminements internes au quartier et mettre en valeur l'accès aux nouveaux équipements de la résidence (voie douce...);
- de mettre en place une signalétique adaptée et lisible afin de valoriser les nouvelles connexions créées au sein de la résidence.

Dans la phase 2 de ce projet, qui se déroulera l'année suivant la phase 1 détaillant précédemment, il est prévue d'agir sur les espaces de stationnement en optimisant le nombre de places sans pour autant "empiéter" sur les espaces naturels.

Démarrage des travaux: 01 décembre 2018

Livraison prévisionnelle: 01 décembre 2019

**Espaces extérieurs de la résidence "Fardeloup" Chemin de Fardeloup - 13600 La Ciotat
SA d'HLM ERILIA**

Aménagement et plan de financement

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 20%)	%	Plan de financement	Montant	%
Travaux			Financements		
espace public de la maison de quartier	50 900 €	33,36%	Ville de La Ciotat	40 000 €	26,21%
circulation piétonne principale	26 800 €	17,56%	Département	40 000 €	26,21%
circulation piétonne secondaire	44 500 €	29,16%	Autres (Métropole)	41 568 €	27,24%
marquage entrée principale	16 000 €	10,48%			
<i>sous-total</i>	138 200 €	90,56%	<i>sous-total</i>	121 568 €	79,66%
Honoraires (maîtrise d'œuvre)	14 400 €	9,44%	Autofinancement	31 032 €	20,34%
Total	152 600 €	100%	Total	152 600 €	100%

A la suite à une démarche participative formalisée par les ateliers urbains qui a été engagée entre mai et septembre 2017 et menée en partenariat entre la Ville de La Ciotat, l'agence paysage Eric Giroud, le cabinet ADEUS et la SA d'HLM Erilia, un plan guide des actions à réaliser a été élaboré en 3 phases.

Le projet porté par la SA d'HLM Erilia, au sein de la résidence "Fardeloup", prévoit de requalifier en première phase l'espace public de la maison de quartier située au sein de la résidence en :

- créant un lieu de rassemblement et d'apaisement devant la maison de quartier, tout en respectant certaines contraintes (accès pompiers, bassin d'orage enterré, respect d'une crèche attenante). La configuration actuelle sera repensée afin de disposer d'un espace ouvert et accueillant, le tout orné de mobilier de repos ;
- fédérant les voies de circulation entre tous les bâtiments et le coeur de la résidence, et prévoyant la signalétique et le balisage d'orientation;
- reliant les cheminements secondaires à l'axe principal de la résidence pour favoriser les déplacements vers les différentes polarités comme l'école située en partie haute de la résidence, le futur espace multifonctionnel (stade de foot) en partie basse, le parvis de la maison de quartier...

Dans les phases 2 et 3 du projet, qui se dérouleront dans les 2 années qui suivent la 1ère phase, il est prévu d'une part de créer une nouvelle aire piétonne, un parcours sportif et de renover le boudrome ainsi que son espace de convivialité. L'espace sportif sera amélioré.

Démarrage des travaux: 01 décembre 2018

Livraison prévisionnelle: 01 décembre 2019

Annexe V - SA d'HLM Erilia - La Ciotat

Commission Permanente du Conseil Départemental des B-D-R du 24/05/2019

SA d'HLM Erilia : aides départementales aux travaux d'aménagement des espaces extérieurs de 3 résidences à La Ciotat

TABLEAU D'AFFECTATION BUDGETAIRE

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant ce rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2019-19013K	1 500 000 €	0 €	120 000 €
OPERATION	1014146			120 000 €
détail				
dont IB	204-71-2041783			
	204-71-204181			
	204-71-204183			
	204-71-20421			
	204-71-20422			
	204-71-20423			120 000 €
Date de la première décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : premier vote sur cette autorisation de programme				